

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-239

présenté par

Mme Bouquin, M. Chenu, M. Lopez-Liguori, Mme Lavalette, M. Lottiaux, M. Lioret, Mme Lechanteux, Mme Levavasseur, M. Fouquart, M. Bilde, Mme Martinez, M. Dussausaye, M. Dufosset, Mme Griseti, Mme Rimbert, M. Boulogne, M. Golliot, M. Markowsky, M. Salmon, M. de Lépinau, M. Giletti, M. Meizonnet, Mme Lelouis, M. Villedieu, Mme Ménaché, Mme Galzy, M. Rancoule, Mme Josserand, M. Tonussi, M. Gery, Mme Hamet, Mme Marais-Beuil, M. Sanvert, M. Meurin, M. Le Bourgeois, M. Rivière, M. Guibert, Mme Laporte, M. Weber, Mme Diaz, Mme Robert-Dehault, M. Evrard, Mme Joubert, Mme Lorho, M. Rambaud, M. Jenft, M. Mauvieux, Mme Parmentier, Mme Sabatini, M. Dessigny, M. Guinot, M. Limongi, M. Bernhardt, M. Tesson, Mme Ranc, M. Bovet, Mme Colombier, M. Jacobelli et M. Baubry

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	482 357
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	482 357	0
TOTAUX	482 357	482 357
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le monde agricole fait face à de nombreux défis et les mutations sont forcées sous l'effet de facteurs comme les pressions foncières ou sociales ou encore le manque de renouvellement des générations. Le changement climatique est un des grands défis auxquels doivent faire face les agriculteurs, d'autant plus quand celui-ci s'accompagne de normes toujours plus strictes et contraignantes à respecter.

Aujourd'hui, les agriculteurs se sentent seuls face aux normes européennes, sur-transposées en normes nationales. Pourtant, nous le savons, il n'y aura pas de transition agricole sans un véritable accompagnement au changement de pratique et des solutions proposées aux agriculteurs.

Cet amendement propose de diminuer les crédits du programme 150 "Formations supérieures et Recherche universitaire", action 15 "pilotage et support du programme" pour augmenter les crédits du programme 142 "Enseignement supérieur et recherche agricoles", action 2 "Recherche, développement et transfert de technologie".

Cet amendement vise à doubler les crédits alloués aux bourses de thèses pour la recherche agricole. Les crédits actuels permettent de financer une vingtaine de bourses de thèses, ce qui semble minime par rapport aux défis d'avenir auxquels doit faire face l'agriculture. Augmenter les possibilités de réaliser des thèses dans le domaine agricole, c'est donner l'opportunité à la recherche de progresser

dans l'accompagnement aux transitions agroécologiques, le maintien de la biodiversité fonctionnelle, la lutte contre l'érosion des sols ou leur fertilité ou encore la valorisation des co-produits agricoles. Nous pouvons également imaginer des avancées dans les domaines de l'agriculture numérique ou la sélection variétale grâce à ces crédits.

France Universités a déjà alerté les pouvoirs publics quant au manque de moyens alloués à la recherche en France. Entre 2009 et 2021, la France a perdu 13% de doctorants. En 2022-2023, les inscriptions en doctorant ont diminué de 1,2 % par rapport à l'année précédente selon une note du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 2022, la France encadre 0,6% de doctorants dans la tranche d'âge 25-34 ans. En comparaison avec d'autres pays de l'OCDE, la France est en recul. L'Allemagne atteint 0,8%, Le Royaume-Uni 1,2% et les Etats-Unis 1,5%.